

16 et 17 novembre 2016

Open Agrifood Initiatives

Région pilote « accélérateur de méthanisation »

Présentation du projet

www.tech-orleans.fr

Orléans Val de Loire Technopole

Centre d'Innovation - 16 rue Léonard de Vinci - 45074 ORLÉANS cedex 2 - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 69 80 98 - Fax. 33 (0)2 38 69 80 42

1 - CONTEXTE

Un projet issu de groupes de travail collaboratif animés par Greenflex



Open
Agrifood
2014



Open
Agrifood
2015

Incubation
2016

AgriFood 2030

Open Agrifood Initiatives

- Constat
- Identification des **axes d'action** prioritaires

- Mise en place de 4 **groupes de travail** sur ces axes d'action
- 5 réunions collaboratives entre avril et octobre 2015
- Co-construction de **projets de filière, innovants, à impact positif** et ayant une **acceptabilité sociétale** avérée.

GT1 : Attractivité des métiers de l'agro-alimentaire

GT2 : Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs

GT3 : Moderniser et adapter les systèmes de production, transformation et distribution

GT4 : Avancer avec l'agro-alimentaire 3.0



Projet accélérateur de méthanisation



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

4 pré-projets présentés lors de l'édition 2015 d'Open agrifood



Produire plus et mieux...



- AGRICULTEURS ET COOPÉRATIVES
- INSTITUTS TECHNIQUES, SEMENCIERS, MÉCANISME
- FIÈLIÈRES DE DÉBOUCHÉS : ÉNERGIE, ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE



2 - ENJEUX

Une solution innovante face à de multiples enjeux



Enjeux économiques

Création d'économies
circulaires locales

Dynamisation d'une filière
énergétique à fort potentiel

Transition énergétique,
production d'EnR



***Accélérateur de
méthanisation***



Enjeux agronomiques

Conforter les revenus
agricoles

Valorisation de matières
organiques résiduelles

Diversification du métier
d'agriculteur



Enjeux environnementaux

Optimiser la collecte et le
traitement des déchets
organiques

Diminuer la consommation
d'intrants

Réduction des émissions de
GES

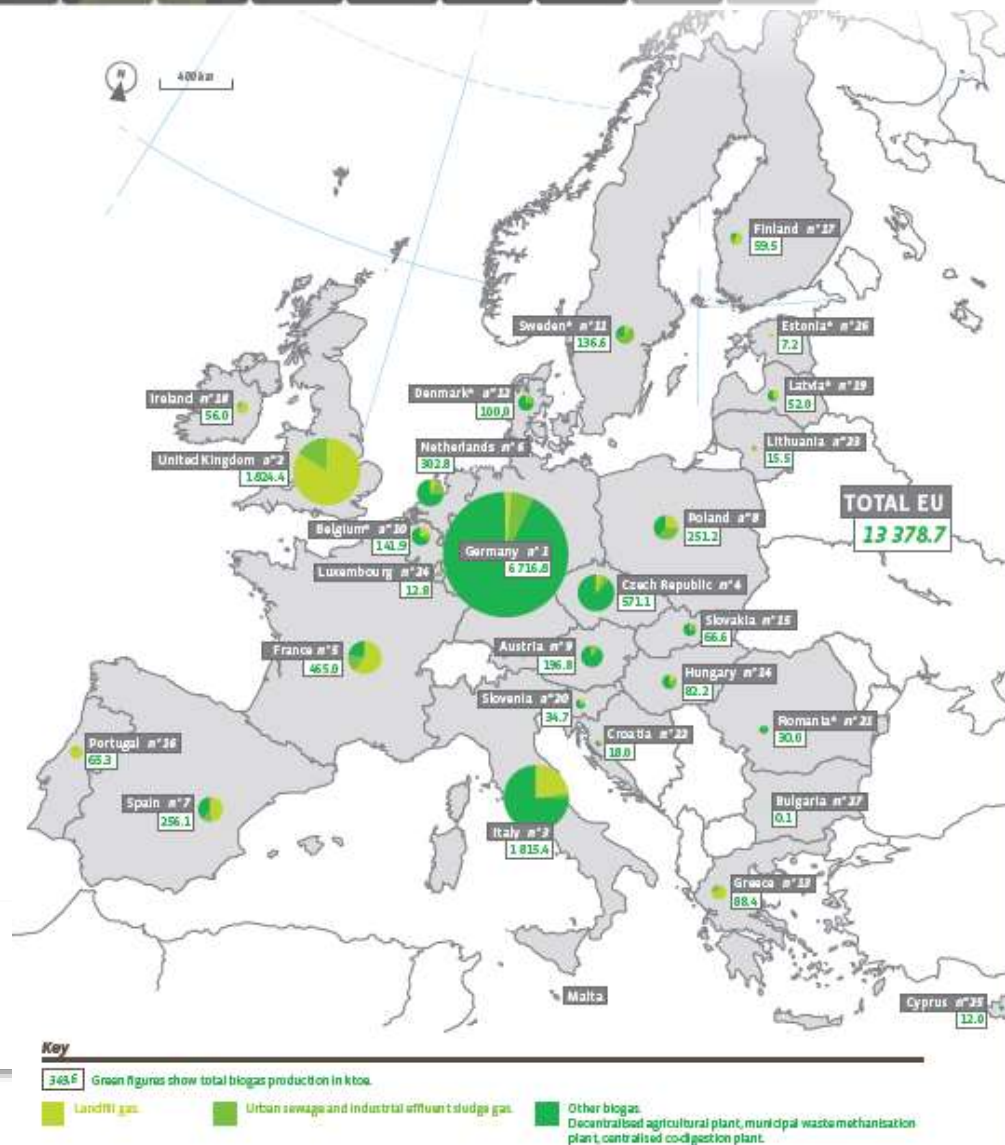
Enjeux économiques - Renforcer l'indépendance énergétique et la part d'EnR du mix

La France,
5ème pays de l'UE
pour la production de biogaz

L'Allemagne a fait le choix d'une filière de méthanisation traitant des plantes énergétiques cultivées à cet effet (principalement du maïs qui offre un fort rendement).

La France a fait le choix d'une filière traitant en priorité des déchets et sous-produits, avec pour corollaire une très grande diversité des intrants alimentant les unités qui rend la méthanisation complexe et nécessite une phase d'apprentissage de la part des acteurs positionnés tout au long de la chaîne de valeur.

Une spécificité française qui pourrait être source d'une grande richesse

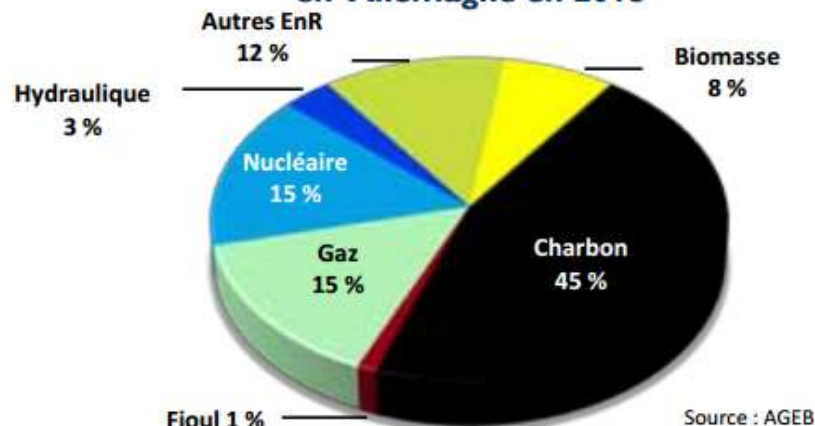


France / Allemagne Des atouts agricoles différents, Des choix historiques différents

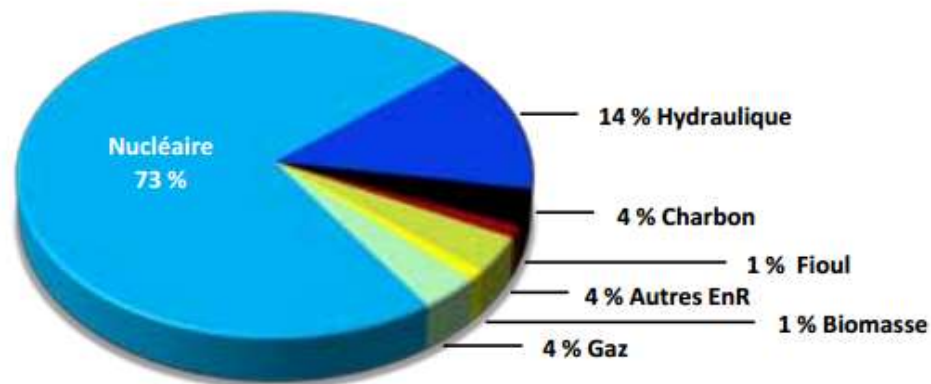
L'Allemagne dispose d'un paysage agricole spécialisé dans certaines filières (élevage laitier et porcin notamment) avec des exploitations concentrées et très industrialisées.

Depuis 2000, l'Allemagne a engagé sa transition énergétique et subventionne largement la culture de céréales dédiées à la production de biogaz

Décomposition des sources de la production d'électricité en Allemagne en 2013



en France en 2013



La France dispose d'un paysage agricole très diversifié avec des exploitations plutôt tournées vers les productions végétales et les signes de qualité. Depuis les années 1970, la France a choisi d'orienter son appareil de production énergétique vers la technologie nucléaire, qui génère moins d'émissions de CO₂ que le charbon.

Un modèle de production de biogaz décentralisé et diversifié serait plus adapté au contexte français

Enjeux économiques

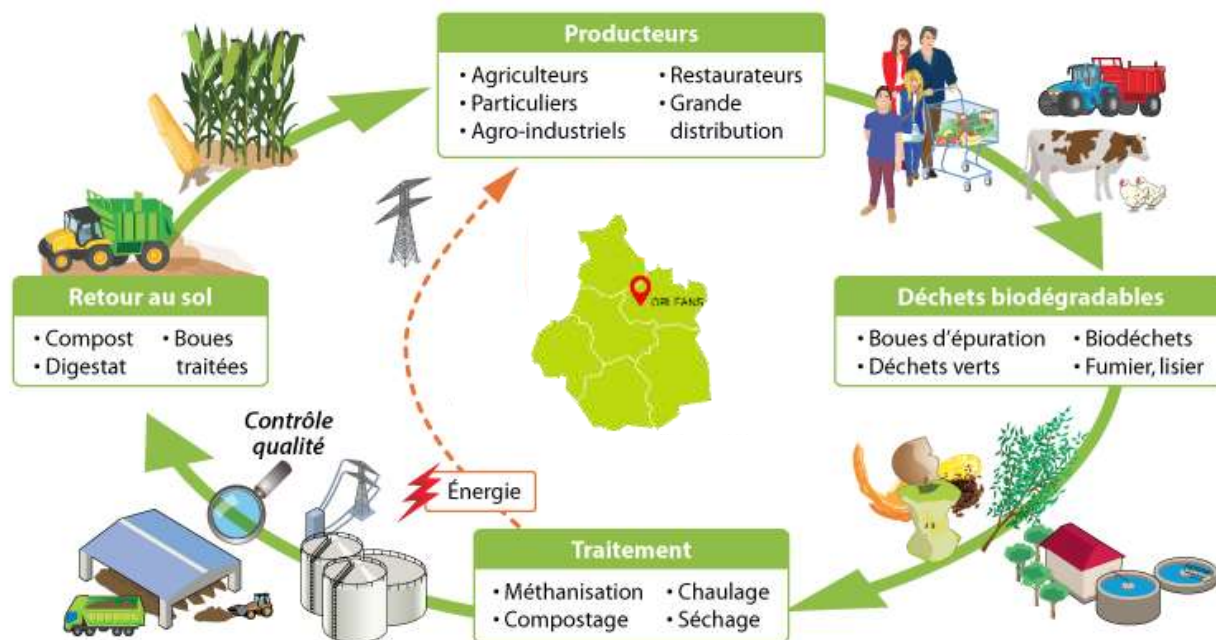
Développer les dynamiques locales d'économie circulaire

La méthanisation peut s'appliquer à tous déchets organiques issus des collectivités, de l'industrie et de l'agriculture pour fournir de l'énergie, du gaz ou de l'électricité et des éléments fertilisants pour les sols

En France, le potentiel de développement du biogaz est très important :

56 TWh mobilisables en 2030,

soit la consommation énergétique de près de 3 millions de foyers.*

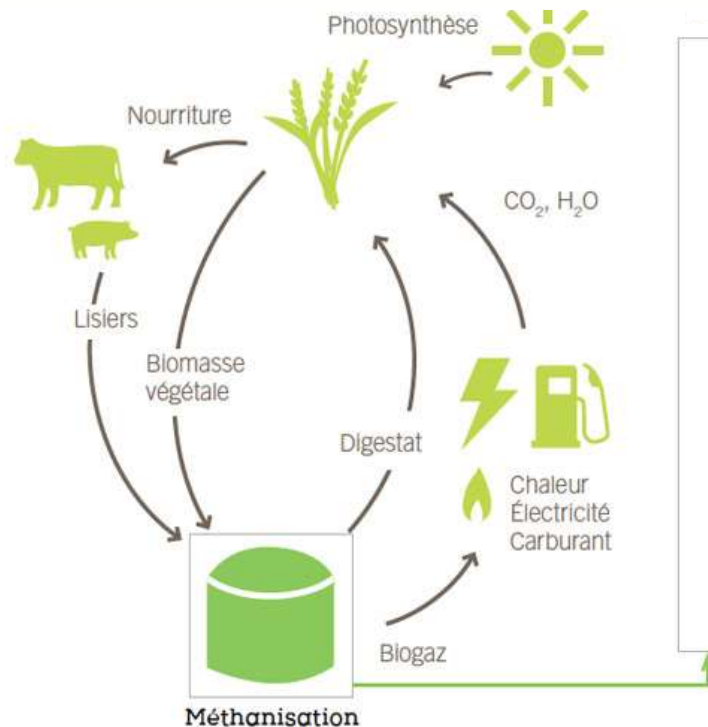


► Cette utilisation des ressources optimisée crée de nouvelles synergies entre différents acteurs locaux

Réduire les pertes et rétablir les équilibres des flux d'azotes

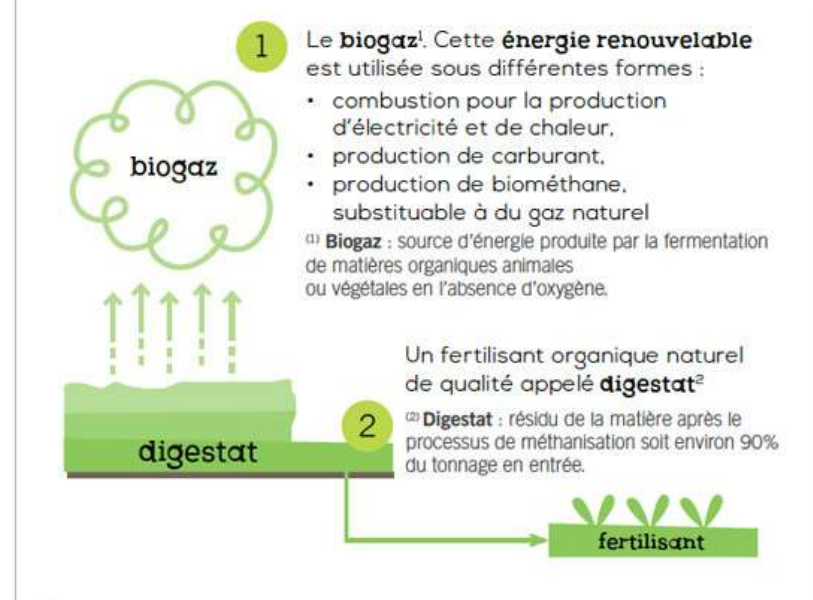
Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'utilisation du biogaz permet de brûler le méthane produit lors de la fermentation des déchets. Le contenu en carbone est exactement égal à celui qui a été absorbé naturellement dans l'atmosphère lors de la production de la matière organique. On évite ainsi que ce gaz à effet de serre à très fort pouvoir réchauffant ne soit libéré dans l'atmosphère.



Agro-écologie

Limiter les pertes d'azote tout au long de la chaîne augmente la restitution des éléments nutritifs au sol et permet de réduire la consommation d'engrais minéraux chimiques plus agressif pour les sols.



Enjeux agronomiques

Diversification de revenus et autonomie azotée



Mars 2013

**Plan Énergie Méthanisation
Autonomie Azote (EMAA)**

Adopter une démarche agronomique fondée sur le respect de l'équilibre de la fertilisation et la réduction globale du recours aux intrants

Développer un "modèle français de la méthanisation agricole"

(décentralisé, avec des installations de taille intermédiaire qui intègrent la diversité des ressources disponibles)

Juin 2015

**Adoption de la loi de transition énergétique
Etat des lieux de la filière biogaz***

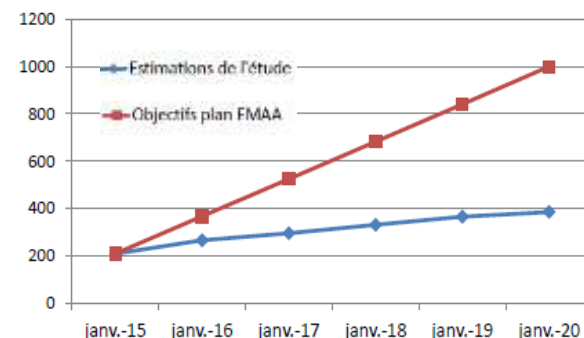
Une filière de méthanisation agricole territoriale encore jeune

Les sites pionniers subissent des difficultés d'exploitation avec de forts écarts entre les prévisions et la réalité du terrain

→ Identification des gisements, structuration de la filière et montée en compétences des acteurs à poursuivre

Ambition 2020

1000 méthaniseurs à la ferme ?



Evolution du nombre d'installations de méthanisation agricoles et territoriales

Nombre d'installations insuffisantes et pas d'effet de volume nécessaire à la baisse des coûts

Une dynamique de projets insuffisante et un risque de désengagement des acteurs significatifs



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

* Etude réalisée par le Cabinet E-CUBE Strategy Consultants, cofinancée par l'ADEME sur mandat d'un comité de pilotage composé de l'AAMF, l'ATEE (Club Biogaz), l'APCA, le Conseil de l'Agriculture Française, COOP de France, ENGIE, GrDF, GRTgaz, Le Crédit Agricole et le SER (SER-FBE).

3 - OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET PLANNING

Objectifs du projet



ANALYSER ET DEFINIR

- Identifier les gisements de biodéchets disponibles et les voies de valorisation à l'échelle régionale.
- Etudier la mise en place d'un pilote territorial

INCUBATION

*Pilotage Open agrifood /
Orléans Val de Loire Technopole*

**Mettre en place une
dynamique d'acteurs
permettant de faire émerger
une filière locale et
exemplaire de valorisation de
déchets organiques**



ENGAGER LES ACTEURS

- **Présenter le projet** aux potentiels acteurs partenaires et susciter leur **engagement**
- Formaliser le **plan d'action** pour la création d'une économie circulaire locale
- Organiser la **transition** pour garantir le bon déroulement de la phase opérationnelle

DEVELOPPEMENT

Pilotage acteurs porteurs de projet



EXPERIMENTER ET DEPLOYER

- **Constituer de façon opérationnelle** le réseau avec les acteurs (Collectivités territoriales, agriculteurs, industries agro-alimentaires, restauration, grande distribution, société civile, opérateurs de collecte et de traitement)
- **Mettre en place les expérimentations** et piloter l'initiative
- **Partager les enseignements** au sein du réseau et vers l'extérieur et proposer des modèles adaptables



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

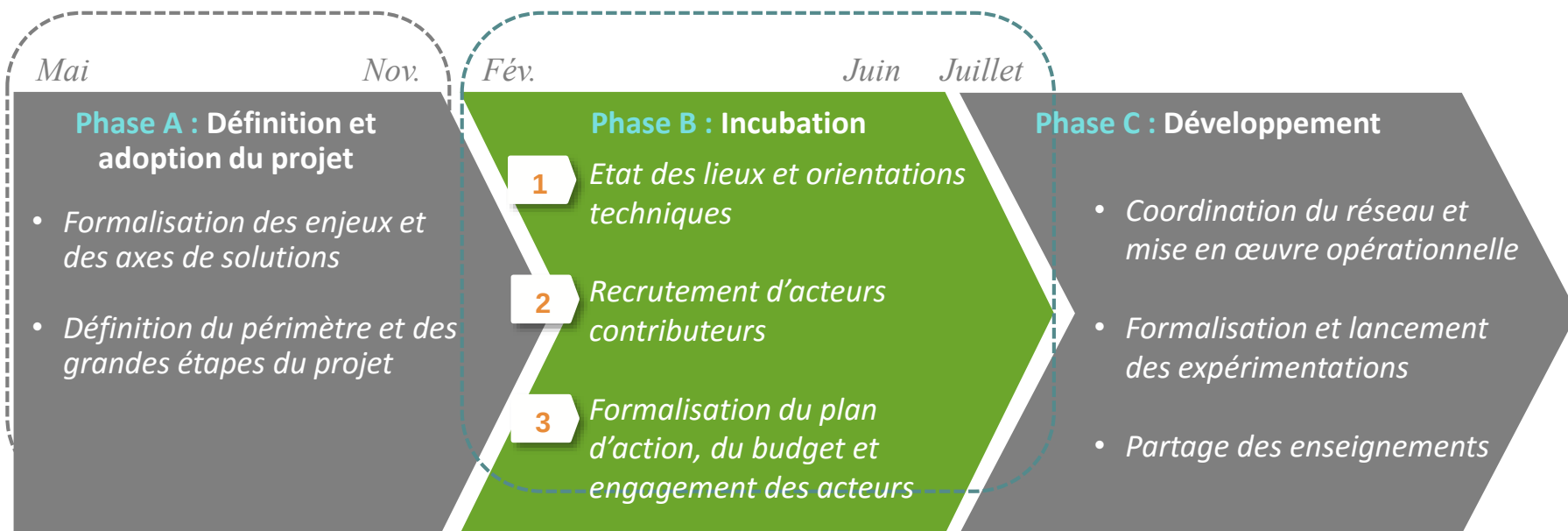
Démarche proposée



2015

2016

Open agrifood Initiatives 2015 Pilotage Open agrifood / Orléans Val de Loire Technopole



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

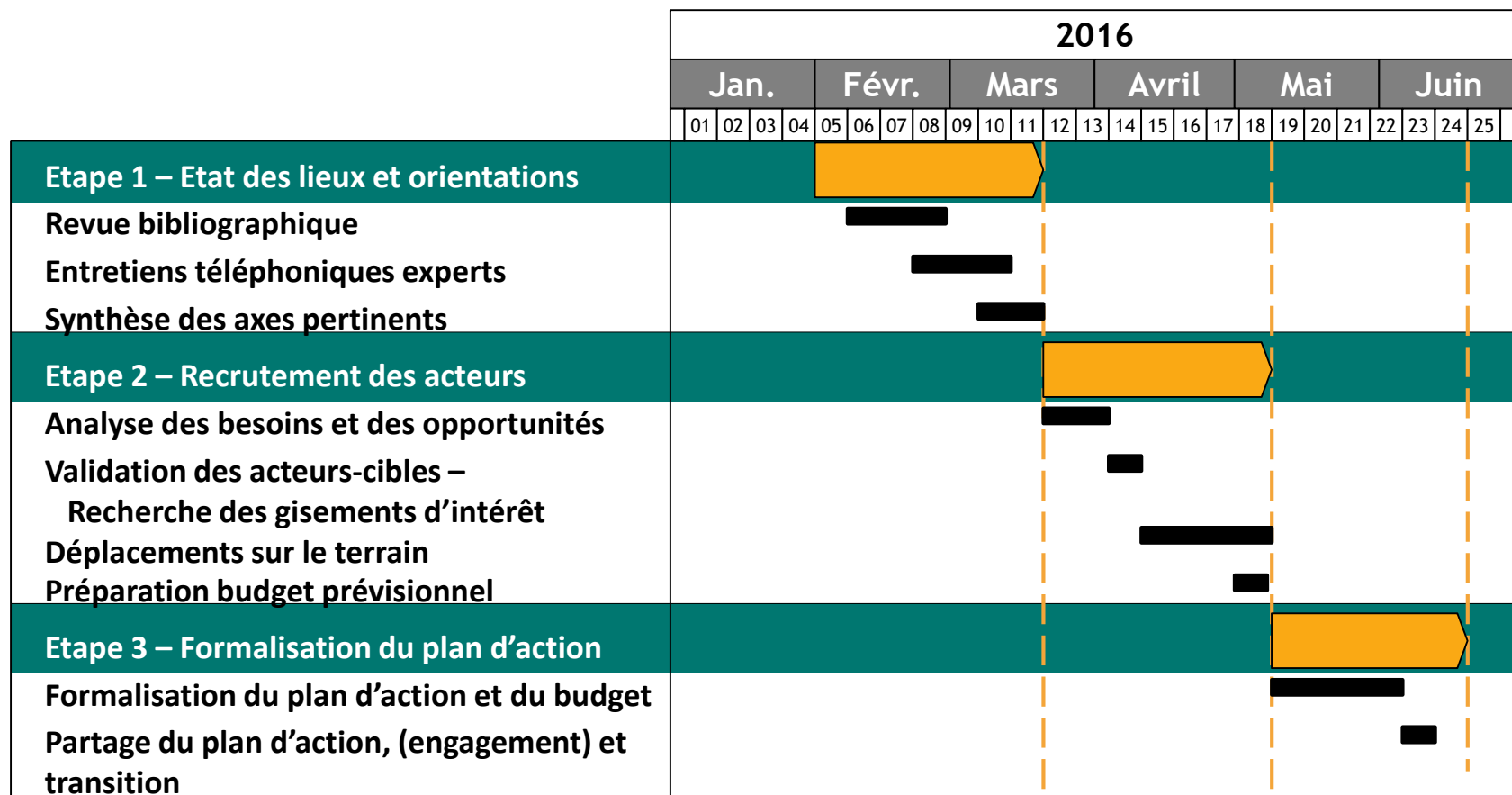
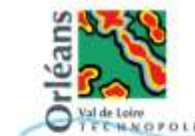


Réunion de lancement



Réunions (Open agrifood Initiatives)

Planning proposé



Réunion #1

Réunion #2

Réunion #3

Synthèse de l'état des lieux et préparation des déplacements

Synthèse des déplacements et 1^{er} échange sur le plan d'action et le budget

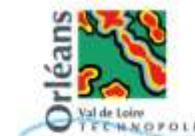
Validation collective du plan d'action et transition opérationnelle



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

4 - ACTEURS IDENTIFIES A DATE

Acteurs identifiés pour la phase d'incubation



Coopératives - Agriculteurs

- Matthieu Brosse (installation existante)
- GAEC Beets (installation existante)
- Coop de Boisseaux
- Agriculteurs régionaux

Filières de valorisation

- (Coopératives)
- SUEZ Environnement
- EVERGAZ
- ENGIE
- EDF
- Burger King
- CASPEO

Instituts techniques et de recherche

- UTC Compiègne (Génie des procédés)
- INRA Tours

Agrofourniture

Acteurs du développement agricole

- Chambres d'agriculture 28 et 45
- AG2R
- Caisse d'Epargne
- Caisse des Dépôts
- BPI

Enseignement

- ?

Réseaux innovants / agriculteurs

- AEI
- Agriculteurs méthaniseurs de France
- IAD
- APAD
- RAD
- BASE
- Rémi Dumery
- AOC Sols
- NLSD
- Pro-natura International

Associations / Autres organismes

- Ademe
- Solagro
- TFT Forest
- Hommes et Territoires
- FFAS
- AREC
- ANIA
- IAR
- Agences de l'eau
- Agrodynamic



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016

CONTACTS – Projet Méthanisation



Florence DUPRAZ

Directrice Open agrifood Orléans

Tél : 06 20 55 89 19

fdupraz@openagrifood-orleans.org

Gilles MARY

Orléans Val de Loire Technopole

Tél : 02 38 69 80 59

gilles.mary@tech-orleans.fr

Marie-Pierre PAPET

Orléans Val de Loire Technopole

Tél : 02 38 69 80 57

marie-pierre.papet@tech-orleans.fr

Bruno Jacquemin

Invest 3

Tél : (06) 74 79 89 75

bruno.jacquemin@gmail.com

Muriel DOUCET

Orléans Val de Loire Technopole

Tél : 02 38 69 80 96

muriel.doucet@tech-orleans.fr



SAVE THE DATE : 16 et 17 novembre 2016